Registre Public d'Accessibilité



Date Ouverture: 1er Septembre 2017

Version 2017 -1.1







	1					
				proposés sont accessibles		
	7	Oui		Non		
5		Le personnel vous informe d des services		le l'accessibilité du bâtimen		
		Oui		Non		
1						
		nation du Personne	el d'accueil	aux différentes	situations	
		andicap		-		
		Le personnel est sensibilisé		S		
		Le personnel est formé				
	-	Le personnel sera formé		L		
•	Maté	riel adapté				
		Le matériel est entretenu et	réparé	\boxtimes		
		Le personnel connaît le mat				
	Cons	ultation du Regist	re Public d	'Accessibilité		
		A l'Accueil		2		
o.t.il un i	Registro D	Public de Sécurité :				
e-t-ii un i	registre P	ubiic de Securite :		101		
genda d'	Accessibi	lité Programmée (Ad'AP) a	été établi :	\boxtimes		

Adresse : 35 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal : 33500 Ville : LIBOURNE

Nom de la Personne Morale : MAAF ASSURANCES SA

SIRET: 542 073 580 01101 NAF: 6512Z



Accessibilité aux Personnes Handicapées

Sommaire

- Bien Accueillir les Personnes Handicapées Plaquette Ministérielle
- Notice d'Accessibilité
- > Attestation d'Accessibilité
- Modalités de Maintenance des Equipements d'Accessibilité



Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- → Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- → Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.





MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER www.developpersent-durable, gouv, fr MINISTÈRE DU LOGEMENT, ET DE L'HABITAT DURABLE www.logement.gov.c.ti



2) Comment les pallier?

- → Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- → Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- → Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + La communication orale :
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier?

- → Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- → Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- → Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- → Proposez de quoi écrire.
- → Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.



2) Comment les pallier?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- → S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- → Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- → Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- → Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- → Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
 - + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre);
 - + Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
 - + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
 - + Le repérage dans le temps et l'espace ;
 - L'utilisation des appareils et automates.



2) Comment les pallier?

- → Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- → Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- → Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- → Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
 - + Un stress important;
 - Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés;
 - + La communication.

2) Comment les pallier?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- → Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- → En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Paur en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes. html

> Conçu par la DMA en partenariat avec : APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEL

Conception- Réalisation ; MSEM-MLHCl/SG/SPSSI/ATLZ/Benoft Cudelou



Notice d'Accessibilité





NOTICE D'ACCESSIBILITE

Adresse des travaux :

MAAF 35 Avenue du Général de Gaulle 33500 Libourne

Texte de référence :

- Arrêté du 1er août 2006
- Loi n°2005-102du 11 février 2005
- Décret n°2006-555 du 17 mai 2006
- Décret n°2007-1327 du 11 septembre 2007

Généralité :

Rénovation et réaménagement d'une agence MAAF, située au RDC Agencement des bureaux au nouveau concept. Modification de la signalétique existante et des façades C'est un ERP de 5éme catégorie et de type W

Art.2 - Cheminements extérieurs :

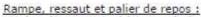
Analyse état des lieux :

L'entrée de l'agence se situe au 35 Avenue du Général de Gaulle Le cheminement extérieur au droit de l'agence est en enrobé praticable et à une différence de niveau de 2 cm par rapport à l'agence.

Repérage et guidage :

L'agence se distinguera des établissements voisins, par une signalétique identitaire lumineuse apposée sur la façade et par des vitrines communicantes à l'aide d'Adhésif.

L'éclairage du cheminement est existant et assuré par les candélabres du service public.



Le cheminement extérieur au droit de l'agence ne présente pas de pente ou ressaut ne répondant pas aux réglementations en vigueurs.

Espace de manœuvre : réglementaire, diamètre : 1.50m devant la porte en façade

Sécurité d'usage : Le cheminement est libre de tout obstacle en hauteur.

Escalier: sans objet



Art.3 - Places de stationnement :

Sans objet

Art.4 - Accès au bâtiment :

Analyse état des lieux :

L'entrée de l'agence actuelle se situe à un niveau de -0.02cm par rapport au trottoir.

Repérage :

Il est appliqué sur les vitrines fixes une signalisation de type « figurine et adhésifs communicatifs » de teintes soutenues permettant un repérage facile et contrasté par rapport à la porte d'entrée.

Pour être visuellement repérable et obtenir une meilleure préhension à l'utilisation, cette dernière sera équipée d'un bâton de maréchal déporté d'une hauteur de 50 cm en inox finition mat.

Projet Cheminement:

Sans objet

Art.5 - Accueil du public :

Handicapé moteur :

L'accueil du public respectera les zones ergonomiques d'utilisation au droit des services rendus.

Les équipements utilisables par le public seront utilisables en position « debout » comme en position « assis ».

Les mobiliers bureaux « CEC » laisseront un espace vide d'au moins **30cm** de profondeur, **60cm** de largeur, et **70cm** de hauteur permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant. La hauteur du plateau n'excédera pas **80cm**. Le déplacement des chaises par le conseiller CEC permettra un espace de manœuvre **Ø 150**.

Personne mal voyante :

Les zones de réception seront différenciées et repérable par des revêtements de sol et muraux de teinte différente aux circulations.



54303	D			
urtium 64293	Teinte	Type	Marque, Rétérence	Localisation
	1	PVC en temes	Marque : Gerflor, Gamme : Artline Wood Référence : Muir Oak 0258	n. how dissipremen
		PVC en les qui dates	Marque : Gierfor, Gamme : Teradal Impression-Conton Reference : 430014 Papyrus Mykamins	Is some this we discontinuously Navigement Substances Locality Schmisses Service
		Moquette en delles	Marque : Interface, Gaerree : Equilibrium Référence : 304296 Modération	la time de barrage
		Moquetie on calles	Marque Interface, Gamme Equilibrium Référence : 004290 Composure	in to see seem defined schooling.

Teinte	Nom	Peinture / Revêtement	Utilisation
	Blanc	Blanc Morzine NP50331e Chromatic La Seigneurie	Muss et jeteeun de l'accueri Muss basitieine et rangement, zone expasser de vie l'halonds, sofites et returnicéee
	Bleu	Bleu Neutchatel NP 5369 le Chromatic La Seignaurie	Mum dia ferret de l'espesia réception
	8oigo	Beige grison NP5977 le Chromatic La Seignaurie	Mus letteaux de la zone bureaux, L'ensumble des phrimes
	Marron	Brun Baldy SV5871 le Chromatic La Seignourie	Citatione six forms de l'utilisate annue HEU

Un dispositif de signalisation verticale de type Panneau suspendu permettra d'identifier et d'orienter le service rendu à chaque zone accessible au public.



Personne mal entendant:

La nature des matériaux employés permettra d'obtenir un affaiblissement de la <u>réverbération</u> acoustique et une bonne <u>absorbation phonique</u>, notamment :

- Par la matière plastique des lès en PVC.
- Par la mise en place sur l'ensemble de la surface d'un faux plafond acoustique permettant d'absorber le bruit ambiant.

L'effet de <u>résonnance acoustique</u> sera atténué ;

 Par un décalage de faux plafond entre la zone d'immersion (entrée) et le reste de l'agence, mais également, par la réalisation d'une rotonde en plafond et la mise en œuvre de séparation de type cloison basse entre chaque Bureaux ouvert (CEC)

Art.6 - Circulations intérieures horizontales :

Les circulations vers les espaces accueillant du public seront d'une largeur minimale de **1.40m**Des espaces de manœuvre d'au moins 1,50m de Ø permettront la mobilité des personnes handicapées devant tous les bureaux.

Art.7 - Circulations verticales :

- Escalier : Sans objet

-Ascenseur : Sans objet

Art.8 - Tapis, escaliers et plans inclinés mécaniques :

Sans objet

Art.9 - Revêtements de sol, murs et plafonds :

Tapis d'entrée :

Le tapis de sol encastré sera au niveau de la porte d'entrée au même niveau que le sol fini de l'agence. Sa dureté est suffisante et nécessaire pour ne pas gêner la progression d'un fauteuil roulant.

Qualité acoustique des revêtements :

La nature des matériaux employés permettra d'obtenir un affaiblissement de la réverbération acoustique et une bonne absorbation phonique, notamment :

Par la matière fibreuse (velours tufté) des dalles de moquette apportant:

Un coefficient △Lw= 27dB (ISO117/2),

Un coefficient d'absorption phonique α_s de 0.03 à 250Hz, 0.27 à 1000Hz, et 0.43 à 4000Hz (ISO 354)

Par la mise en place sur l'ensemble de la surface d'accueil d'un faux plafond acoustique permettant d'absorber le bruit ambiant.

L'utilisation de faux plafond en dalle de fibre minérale apportant :

Un coefficient △Lw= 28dB

Un coefficient d'absorption phonique α_s de 0.65 à 250Hz, 0.80 à 1000Hz, et 1.00 à 4000Hz.

Pour augmenter le facteur d'absorption acoustique des murs, ils seront revêtus d'une toile de verre de type Z1308 de chez ZOLPAN.

L'effet de résonnance acoustique sera atténué :

- Par un décalage de faux plafond entre la zone d'immersion (entrée) et le reste de l'agence,
- Par la réalisation d'une rotonde en plafond et la mise en œuvre de séparation de type cloison basse entre chaque Bureaux ouvert (CEC)



L'acoustique de l'ensemble de l'agence sera éventuellement étudiée par un bureau d'étude technique afin de respecter les recommandations et normes liées à l'accessibilité et au code du travail.

L'aire d'absorption des revêtements sera égale 25% de la surface au sol (accueil, attente - NF EN ISO 11654).

Art.10 - Portes, portiques et sas :

Portes et sas :

Un espace libre d'au moins 1,50m de diamètre permet la mobilité des personnes handicapées devant l'entrée sur la façade (passage 0.90m) ainsi que devant et dans tous les bureaux

Atteinte et usage :

Les poignées des portes de l'agence seront situées à hauteur comprise entre 0,90m et 1,30m. Il pourrait être utilisé suivant certain accès un béquillage déporté afin de respecter la zone latérale de 40 cm.

Porte automatique :

SANS OBJET.

Repérage:

Il sera posé sur la porte d'entrée des adhésifs permettant d'une part, une communication «Horaires d'ouverture», mais également de repère pour les personnes malvoyantes de toute taille.



Art.11 - Dispositifs d'accueil, équipements et dispositifs de commande:

Accueil:

Le public sera accueilli dans une zone appelé « zone d'immersion ». Cette dernière permet par le biais de communication murale et d'un écran LCD d'identifier et de faire découvrir les services de la MAAF.

Des espaces de manœuvre d'au moins 1.50m de Ø et de 0.80x1.30 permettront la mobilité des personnes ayant un handicap moteur.

Equipement:

Les mobiliers utilisés sont conformes et permettent l'accessibilité aux PMR.

Devant tous les équipements se trouve un espace d'usage de 0,80m x 1,30m

Les équipements, les dispositifs de commande et de service, seront positionnés à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30m.

Art.12 - Sanitaires :

Les sanitaires de cette agence ne sont pas accessibles au public au même titre que la zone de vie, et local technique.

Art.13 - Sorties :

Les blocs autonomes d'éclairage de secours avec pictogramme signalisant les sorties sont disposés afin d'être repérables en tous points de l'agence.

Art.14 - Eclairage :

L'éclairage de l'ensemble de l'agence sera étudié par un bureau d'étude technique afin de respecter les recommandations et normes liées à l'accessibilité et au code du travail.

L'éclairage artificiel permettra d'assurer des valeurs d'éclairement mesurées au sol d'au moins :

20 Lux cheminement extérieur

200 Lux au droit des postes d'accueil

100 Lux en tout point des circulations intérieurs

150 Lux en tout point de chaque escalier et équipement mobil

Afin de ne pas créer de gêne visuelle, éblouissement, reflet, en position «debout» comme «assis», les points lumineux seront encastrés dans le faux plafond.

Signature : Date, nom et signature du maître d'ouvrage

Blanquefort, le 26 Juillet 2012 Sté DASA KORUS

(Mandaté par la MAAF) Virginie DURUPT

Signature : Date, nom et signature du maître d'œuvre

Bordeaux, le 26 Juillet 2012 Sté DASA KORUS Virginie DURUPT

Attestation d'Accessibilité





Affaire suivie par :
Pascai MAILLET
Pôle Exploitation MAAF
Chauray
79082 Niort cedex 9
Tél.: 05 49 17 76 80
Pascal.maillet@covea-Immobilier.fr

Objet : Attestation d'accessibilité d'un ERP de Sème Catégorie conforme au 31 décembre 2014 exemptant d'Agenda d'Accessibilité Programmée

N/Réf: ADAP 33040

Copie : Mairie de LIBOURNE

Préfecture Gironde

1, esplanade Charles-de-Gaulle

33077 Bordeaux Cedex

Chauray, le 18 Février 2015

Lettre Recommandée avec A/R 2C 099 018 2530 9

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation,

Je soussigné, Pascal MAILLET Responsable Pôle Exploitation MAAF, représentant MAAF Assurances SA (SIREN 542 073 580) exploitant de l'Établissement recevant du public de 5ème catégorie ou d'une installation ouverte au public situé 35 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - 33500 - LIBOURNE,

Atteste sur l'honneur que l'établissement répond à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur au 31 décembre 2014, suite à des travaux réalisés dans le cadre des autorisations obtenues selon les pièces jointes.

Cette conformité à la réglementation accessibilité prend en compte selon les cas :

n le recours à une ou plusieurs dérogations, obtenue(s) en application de l'article R.111-19-10 du code de la construction et de l'habitation (cf. arrêté préfectoral accordant la ou les dérogations ci-joint) et, en cas de dérogation accordée à un établissement recevant du public remplissant une mission de service public, la mise en place de mesures de substitution permettant d'assurer la continuité du service public.

a l'accessibilité d'une partie de l'établissement de 5ème catégorie dans laquelle l'ensemble des prestations peut être délivré et, le cas échéant, la délivrance de certaines de ces prestations par des mesures de substitution.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

Nous vous prions d'agréer, Monsleur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pascal MAILLET Responsable Pôle Exploitation

GIE COVEA IMMOBILIER SUPPORT - GIE 11, Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 PARIS PARIS 799 485 446



Modalités de Maintenance des Equipements d'Accessibilité

Les éléments spécifiques décrits sont mis en œuvre, sur certains sites, selon les préconisations validées par les Commissions d'Accessibilité



RAMPE EN FIBRE DE VERRE ULTRA LEGERE AVEC SURFACE ANTI DERAPANTE, MARGELLE DE SECURITE*, POIGNEES DE TRANSPORT

* Grand modèle













Références	Туре	Longueur Max/Min mm	Largeur utile de la rampe mm	Poids max supporté kg	Poids de la rampe kg
30100-070	RAMPE LARGE FIXE ULTRA LEGERE FIBRE DE VERRE	700	730	300	3.5
30100-085		850		300	. 4
30100-125		1250		300	6
30100-165		1650	790	300	7.5
30100-205		2050		300	9.5

Rampe simple TRAIT D'UNION



1 - Appel et prise en considération de la personne à mobilité réduire.



2 - Soulever la poignée coté gauche.



3 - Tirer la poignée vers l'avant.



4 - Poser la rampe au sol.

ATTENTION : vous devez refermer la rampe après chaque utilisation Déploiement manuel de la rampe d'accès





5 - Basculer la poignée qui fera office de chasse roues.



6 - Répéter les opérations pour la deuxième rampe.



7- Rampe en service.



8 - Répéter les manoeuvres précédentes en sens inverse pour fermer la rampe.

Rampe double TRAIT D'UNION



1 - Appel et prise en considération de la personne à mobilité réduite



2 - Soulever le volet frontal.



3 - Tirer le volet vers l'avant des deux mains.



4 - Poser la rampe au sol.

ATTENTION : vous devez refermer la rampe après chaque utilisation Déploiement manuel de la rampe d'accès





5 - Basculer la poignée qui prolongera la rampe



6 - Répéter les opérations pour le deuxième volet



7- Rampe en service



8 - Répéter les manoeuvres précédentes en sens inverse pour fermer la rampe

AUDEA ACCUEIL



Fiche produit Ref. 160 001





Mettez aux normes votre accueil au meilleur rapport qualité-prix

BESOIN DES USAGERS



FONCTION DU PRODUIT



La réception ou le guichet sont des lieux où la communication est centrale. Pour accéder aux services et entendre correctement, les personnes malentendantes ont besoin d'équipements d'amplification sonore adaptés.

En intégrant une boucle magnétique, la LA-90 permet d'amplifier les discussions directement dans l'aide auditive de l'usager lorsque positionnée en mode T. Avec son micro intégré, la LA-90 ne nécessite pas d'équipement supplémentaire.

CARACTÉRISTIQUES

- Couleur : gris et bleu personnalisable sur demande
- Dimensions: 200 x 185 x 70 mm
- Poids: 635 gPortée: 1 m²
- Alimentation: secteur ou batterie (6h)

ACCESSOIRES COMPATIBLES

- Récepteur LPU-1 et CRESCENDO 50
- Microphones jack







RAPPEL DE LA LOI ET DES NORMES

Art. 5-II : « Lorsque l'accueil est sonorisé et en cas de renouvellement ou lors de l'installation d'un tel système, celui-ci est équipé d'un système de transmission du signal acoustique par induction magnétique, respectant les dispositions décrites en annexe 9. Les spécifications de la norme NF EN 60118-4:2007 sont réputées satisfaire à ces exigences. Ce système est signalé par un pictogramme.

Les accueils des établissements recevant du public remplissant une mission de service public ainsi que des établissements recevant du public de 1re et 2e catégories sont équipés obligatoirement d'une telle boucle d'induction magnétique.»

O Droits réservés - EO GUIDAGE - 1606









Modules de maintenance pour Ascenseurs

Périodicité des visites : toutes les 6 semaines

MODULE DE BASE

Fréquence et opérations imposées par la législation

Contrôles à chaque visite

Paliers:

- boutons d'appel, voyants et indicateurs
- portes et vantaux
- serrures, des ferme-portes ou contrepoids, l'efficacité du verrouillage et contact de fermeture
- e oculus
- des dispositifs limitant les possibilités d'actes de vandalisme

Cabine:

- précision d'arrêt de la cabine par rapport au palier
- alarme, téléalarme, dispositif de secours
- boutons et voyants, éclairage
- vantaux, dispositifs de réouverture (contact chocs, bords sensibles, cellule radar, boutons de réouverture)

Machinerie:

• niveau d'huile en cuve, la présence de fuites pour les appareils hydrauliques.

Egalement observés :

- confort au démarrage et à l'arrêt
- fonctionnement flèches de sens et de indicateur en cabine
- les éventuels bruits, vibrations

Fréquence et opérations imposées par la législation

Contrôles 2 fois par an

Câbles :

- état, tension, allongement et points de fixation
- usure des poulies et des contres-paliers, ainsi que leur graissage
- câblettes et chaines

Frein:

- usure des garnitures, test de l'efficacité
- isonivelage, vanne de descente manuelle et antidérive pour appareil hydraulique

Fréquence et opérations imposées par la législation

Contrôles 1 fois par an

Contrôle parachute :

- composants du parachute et/ou moyen de protection contre les mouvements de la cabine en montée (en machinerie, en cuvette, sur ou sous la cabine)
- limiteur de vitesse et poulie de tension
- essai de prise, teste du patinage machine, coupure contact. Le technicien s'assure du déclenchement équilibré des blocs, de la bonne retombée du mécanisme et du réarmement correct du contact

appareil hydraulique : étanchéité, réducteur de débit, soupape de rupture, pompe à main, descente manuelle sont testés.

Nettoyage:

Du local machine, de la machine, du coffret, du toit de cabine, de la cuvette, des récupérateurs d'huile.

CONTROLE COMPLET

1 fois par an*

<u>Contrôles Manœuvre</u>:

- composants du coffret de manœuvre (relais, transformateur, cartes électroniques)
- système de sélection d'étages en machinerie (mécanique ou électrique)
- fusibles, relais de phase, serrage des borniers, test de masse, anti-dérive électrique, témoin de présence à niveau, sonde de température d'huile
- ventilation forcée du local
- éclairage normal et de sécurité, en machinerie et en cabine

Contrôles Treuil ou Machine:

- groupe de traction dans sa globalité
- ensemble « freins »
- niveau d'huile du réducteur, des paliers moteur
- graisseurs automatiques
- tension des courroies et anti-patinage
- dispositifs de protection (disjoncteur thermique, thermistance, boite à bornes, ventilation)
- contacts de fin de course haut et bas
- contrôle de la course poulie/frein

Pour un appareil hydraulique : centrale et distributeur, limiteur de pression, réchauffeur et/ou refroidisseur, niveau et aspect de l'huile, extra course haut et has

Contrôles Gaine

- fixation des guides, cordon souple, chaine de compensation
- éclairag
- fonctionnement du boitier d'inspection
- arcade de la cabine, éléments participant au bon coulissement de celle-ci et du contrepoids (coulisseau, fils, guides, huileurs)
- poulies et dispositifs de fin de course
- parties non visibles des paliers (seuils de porte, tôles chasse-pieds, frontons)
- amortisseurs en fosse
- électrification

Contrôles Portes Palières

Opérations identiques à celles du module « porte cabine et» mais effectuées sur toutes les portes à tous les paliers.

Contrôles Porte Cabine

- éléments fixes (rail, traverse, seuil, garde-pieds, butées, patins, oculus)
- éléments mobiles (vantaux, galets, pivots)
- éléments participant à la bonne fermeture et réouverture des portes : câblettes, contrepoids, ferme-porte, cellule, contact choc, serrure (shunt, percuteur, pêne),
- composants de l'opérateur qui manœuvre les portes cabine : navette, tension des câblettes, courroies, chaînes contacts électriques.

Contrôles Signalisation

• boutons, voyants, indicateurs, cabine & paliers



Maintenance pour EPMR

La Société de Maintenance assure une visite d'entretien selon la périodicité précisée au contrat (la législation n'impose pas de cadre périodique ou d'opérations minimales comme c'est le cas pour les ascenseurs).

La maintenance préventive est assurée selon un programme adapté à chaque appareil qui comprend notamment les opérations suivantes :

Le contrôle de l'ensemble des dispositifs de sécurité,

Le contrôle du groupe moteur,

Le contrôle du système de transmission mécanique,

Le contrôle de la sécurité des contacts de fin de course,

Le contrôle des boîtes à boutons,

Le contrôle des contacts de protection dans le tableau général,

Le contrôle de sécurité d'accès haut et bas,

Le nettoyage et graissage nécessaire y compris fournitures (huile, graisse).

Modules de maintenance Portes

Les modules, répartis en 2 catégories comme listé ci-dessous sont exécutés, voire associés au cours d'une même visite, selon la programmation définie par le plan d'entretien

Module Sécurité	Module Inspection	
- Dispositifs de sécurité : barre palpeuse, cellule	Les éléments du module sécurité + :	
- Débrayage manuel - Limiteur d'effort	- Verrouillage de la porte	
- Articulations : charnières, pivot	- Eléments de guidage : rails, galets- Organes de commande	
 Zone d'accostage Signalisation : feux clignotants, éclairage, marquage 	- Système d'équilibrage : contrepoids, ressorts Armoire de commande	
- Transmission : bras, câbles, chaînes, courroies	- Fixation de la porte	
- Opérateur : moto-réducteur, opérateur hydraulique	Système antichuteEtat peinture et corrosion	

Documents complémentaires à consulter dans le Registre de Sécurité

> Disponible à la demande auprès du personnel de l'Agence

